



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION #2024-01

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire du Comité de démolition, qui sera tenue le mardi 30 avril 2024 à 19h30, au bureau municipal, situé au 171, rue Saint-Germain à Saint-Hugues, le Comité doit statuer sur la demande de démolition #2024-01 relative à la démolition d'une résidence sise sur le lot 2 707 372 correspondant plus précisément au 1995, 2^e rang.

Cette demande consiste plus précisément à autoriser la démolition de l'ancienne résidence située au 1995, 2^e rang.

Toute personne voulant s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière-trésorière.

Carole Thibeault

Carole Thibeault
Directrice générale
3 avril 2024